

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 11 (1949)
Heft: 12

Rubrik: Statut des transports automobiles (STA)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Un bon conseil

Faites comme des milliers de propriétaires
de tracteurs en Suisse! Utilisez

PERFECTOL
MOTOR OIL

L'armée suisse l'a adoptée à cause de ses qualités
incomparables. Vous aussi, faites — lui confiance.

BRACK S.A. · RENENS

Tél. (021) 4 98 38



Statut des transports automobiles (STA)

Le numéro 283 de la «Feuille officielle suisse du commerce», du 2 décembre 1949, contient la 148ème publication d demandes de concession se répartissant comme suit:

Modifications des publications précédentes: (transports de choses)

1 demande de Genève, 1 de Pomy-sur-Yverdon VD.

Modifications des publications précédentes: (transports de personnes)

2 demandes de Genève, 1 de Pomy-sur-Yverdon VD.

Demande de transfert d'une concession de transport provisoire:

1 demande de Trient VS.

Demandes de transfert d'une concession de transport définitive:

1 demande de Genève, 1 de Trient VS.

Demandes d'ouverture d'une nouvelle entreprise soumise à concession:

1 demande de Fribourg, 1 d'Yverdon VD.

Délai d'opposition: 3 janvier 1950.

Ce délai doit être strictement observé. Les oppositions formulées ultérieurement ne seront acceptées, en effet, ni par l'office fédéral des transports, ni par la TAG.

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat central,
à Brougg (AG) (tél. (056) 4 20 22).**

*

Procédure d'opposition.

Le numéro 306 de la «Feuille officielle suisse du commerce», du 29 décembre 1949, contient la 151ème publication de demandes de concession se répartissant comme suit:

Demandes de transfert d'une concession de transport provisoire:

1 demande de Nendaz VS, 1 de Montreux VD, 1 de L'Isle VD.

Demandes de modifications d'une concession de transport définitive:

2 demandes de St-Martin VS, 1 de St-Léonard VS, 2 de Sion VS, 1 de St-Cergue VD.

Demandes d'ouverture d'une nouvelle entreprise soumise à concession:

1 demande de Moudon VD, 1 de Le Noirmont BE, 1 de La Forclaz VD.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat central, à Brougg (AG) (tél. (056) 4 20 22).

Délai d'opposition: 29 janvier 1950.

Ce délai doit être strictement observé. Les oppositions formulées ultérieurement ne seront acceptées, en effet, ni par l'office des transports, ni par la TAG.

Est en droit de faire opposition celui qui prouve que la concession porte atteinte à ses intérêts professionnels. L'opposition doit être motivée par écrit et communiquée en deux exemplaires, sous pli affranchi, à l'Office fédéral des transports à Berne. Les oppositions formulées contre plusieurs requérants doivent être présentées séparément. Il est recommandé d'envoyer, en plus, une copie à notre secrétariat central.

280

Batterie spéciale pour
tracteurs Hurlimann

Cette batterie est construite avec une séparation spéciale, assurant une validité prolongée.



Plus

Nous livrons également:
Batteries pour autos, Batteries de motos, Batteries pour électromobiles, Batteries stationnaires ainsi que toutes autres genres de batteries.

Plus Fabrique d'Accumulateurs S.-A.
Téléphone (061) 3.79.17 - BALE 6 - 3, Mühlegraben

Conducteurs de Tracteurs:

«Circulez comme il se doit»

tel est le titre du fascicule no 1 des publications de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs.

16 pages — **prix: 80 cts.**
43 illustrations, 11 esquisses.

Commandez cette brochure en versant fr. -.90 au compte de chèques postaux VIII 32608 (Zurich) de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, à Brougg.

Droit de reproduction réservé

«LE TRACTEUR»

Rédaction, administration et régie des annonces: Secrétariat central de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, Pestalozzistr. 5, Case, Brougg/Arg. - Tél. (056) 4 20 22. Compte postal VIII 32608 Zurich

Prix d'abonnement: frs. 7.— par an **Gratuit pour les membres de l'Association** Paraît tous les mois

Prix d'insertion

$\frac{1}{1}$ page = frs. 95.—, $\frac{1}{2}$ = frs. 55.—, $\frac{1}{4}$ = frs. 30.—, $\frac{1}{8}$ = frs. 17.50, prix réduits pour insertions à l'abonnement - Petites annonces: $\frac{1}{15}$ page = frs. 8.—, $\frac{2}{15}$ = frs. 15.—, $\frac{3}{15}$ = frs. 22.—

Imprimerie: Schill & Cie., Lucerne